

## Qu'avons-nous fait à nos enfants ?



Par Alain Tortosa

Même lorsque le masque n'est plus obligatoire, une majorité continue de le porter avec la complicité d'une partie du personnel « éducatif » !

La propagande et l'habitude sont la plus terrible des armes.

La rentrée scolaire s'est effectuée en France au niveau 2 du protocole sanitaire.

Protocole qui n'est qu'un guide comme l'a rappelé le Conseil d'État au printemps dernier.

Ministres, médias, chefs d'établissement communiquent comme si ce protocole avait force de loi.

La rentrée scolaire devait donc se faire sans masque en extérieur, mais uniquement en classe.

Mais c'était sans oublier les petits seigneurs locaux, comme par exemple le préfet du Var qui rendait obligatoire le masque à l'extérieur pour nous protéger de cette « odieuse » vague que le réseau sentinelle n'a toujours pas vue (*une minuscule vaguelette moindre que les cas de gastro*).

L'académie, avec la complicité des chefs d'établissements, a rendu le masque obligatoire dans la cour en toute illégalité étant donné que l'intérieur d'un collège ou d'un lycée relève du ministère de l'Éducation.

L'heure étant au dégel, notre bon seigneur du Var a décidé de lever l'obligation du masque à l'extérieur et les collèges et lycées ne sont (*provisoirement ?*) plus tenus d'exiger la muselière à l'extérieur.

À ce titre, parents et élèves ont reçu via Pronote (*l'outil de contrôle parental du travail des élèves, Big Brother*) l'information sur la suppression de l'obligation de port du masque.

Je me rends donc hier (*21 septembre*) au collège et je constate que les abords n'ont pas changé, la même proportion d'enfants qui portent le masque

parfaitement ou sous le nez.

Je regarde l'intérieur de la cour, quasi 100 % des élèves y sont avec le masque parfaitement mis.

Je demande alors au CPE à l'entrée si les élèves ont bien été informés du nouveau règlement ?

Celui-ci me confirme que c'est bien le cas et d'ajouter « *ils ont désormais l'habitude de le mettre* ».

Ma soif de compréhension me conduit alors vers deux ados qui portent le masque sous le nez (*et qui de fait le porteront parfaitement pour entrer*). Je leur demande alors si ils ont été informés du nouveau règlement et effectivement c'est le cas. Je les interroge sur le fait qu'ils l'ont encore et j'obtiens pour réponse « *c'est quand même plus prudent* ».

Je suis face à deux élèves qui, à l'extérieur, portent un masque SOUS LE NEZ, qui sont en train de papoter à 30 cm l'un de l'autre et qui me disent cela !!

Je leur fais remarquer qu'à la cantine et pendant le sport ils n'en portent pas (*encore que certains font du sport avec*) et j'obtiens une toute petite lumière « *oui c'est vrai ça doit pas servir à grand-chose* ».

Je suis face à des robots formatés qui croient que le virus est dangereux, qui croient que le masque protège, qui le portent de façon totalement ridicule ce qui le rend 100 % inefficace et qui lorsqu'une autorité leur dit qu'il n'est plus nécessaire de le porter vont continuer à le mettre.

Ils n'ont pas, ni leurs parents, le moindre début de conscience de la dangerosité du produit.

Porter la muselière est « *naturel* » et les notions d'innocuité ou d'efficacité sont inexistantes.

Mais ce matin-là le système était encore plus pervers et sournois qu'à l'accoutumée. Le conseiller d'éducation qui accueillait les élèves portait PAR-FAI-TE-MENT le masque ! (*Qu'il ne porte pas ou mal lorsqu'il est en zone administrative, ce qu'il ne ferait pas si il croyait au virus mortel. Il fait appliquer des mesures qu'il ne s'impose pas en tous lieux et tous temps.*)

Nous touchons là à la perversion du système et à la propagande silencieuse.

Celui qui représente l'autorité affiche à l'entrée de l'école un masque parfaitement mis.

Qui pourrait s'attendre que les élèves conditionnés par des mois de propagande mensongère fassent le geste de l'enlever face à cette autorité qui « *montre l'exemple* » ?

Là où l'on goûte à l'immonde c'est que le protocole précise :

« Pour les personnels

Niveau 1/niveau vert : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;

niveau 2/niveau jaune : les mêmes règles que le niveau vert s'appliquent »

Cela veut dire que le CPE portait un masque alors même qu'il n'était pas obligé et qu'il n'est plus dans le simple respect des règles, mais dans la propagande et la manipulation des enfants.

Mon intervention ne fut cependant peut-être pas inutile sur l'instant, car je l'entendis dire à des élèves masqués qui rentraient que celui-ci n'était plus obligatoire...

Certains établissements ont ajouté sur Pronote que :

« Néanmoins les élèves ou personnels qui le souhaitent peuvent continuer à le porter »

Sans compter les établissements qui n'ont même pas transmis l'information et agissent comme si le masque était encore obligatoire dans la cour.

D'aucuns me diront qu'il est plus facile de laisser les élèves masqués en permanence que de leur demander de le mettre en entrant.

Mais que sont devenus l'intelligence, le bon sens et l'empathie ?

Porter un masque est devenu naturel et anodin.

Se masquer le visage, cacher ses émotions est devenu la nouvelle règle !

Le devoir des enseignants et des encadrants (*qui pensent qu'ils doivent faire respecter la règle du port du masque quand il est obligatoire*) n'est-il pas de le faire retirer aux élèves afin qu'ils puissent vivre normalement, qu'ils puissent respirer un air sain non surchargé en CO2 ?

« Hier vous menaciez un élève dans la cour lorsqu'il ne portait pas la visière parfaitement et aujourd'hui vous n'allez RIEN dire à un élève qui continue de le porter parfaitement ! »

Si vous, encadrants ou enseignants, demandez à un élève de mettre un masque

en entrant alors votre devoir est de lui demander de l'enlever en sortant !

À moins que votre rôle se borne à vous protégez-vous aussi bien de la hiérarchie que de parents devenus involontairement maltraitants.

Laisser un élève porter un masque est de la maltraitance, mais dès lors qu'on le laisse le porter alors que celui-ci n'est pas obligatoire est une maltraitance décuplée.

Puissent les encadrants, directeurs, éducateurs, enseignants réaliser leur responsabilité morale (*et pénale*) pour l'état de délabrement qu'ils ont provoqué par leurs actes chez les enfants dont ils ont la charge.

Alain Tortosa.

22 septembre <https://7milliards.fr/tortosa20210922-lavage-cerveau-enfants.pdf>

*PS : À la décharge du collègue, la principale était présente à l'entrée ce jour sans masque pour accueillir les enfants... peut-être un début de prise de conscience de l'administration.*